

219C0043
SN0008626971-DIV02

8 janvier 2019

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

BRASSERIES DE L'OUEST AFRICAIN

(Euronext Paris)

Le 7 janvier 2019 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société Société des Brasseries & Glacières Internationales envisage de déposer sur les titres de la société SOCIETE DES BRASSERIES DE L'OUEST AFRICAIN¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SOCIETE DES BRASSERIES DE L'OUEST AFRICAIN sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par la société SOCIETE DES BRASSERIES DE L'OUEST AFRICAIN le 7 janvier 2019.